



N° 0797 MESRS/DC/SGM/DBAU/SIS/SAUA/DAUE/SA

Cotonou, le 08 mai 2023

# COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) communique :

L'Ambassade du Royaume du Maroc met à la disposition de la République du Bénin, soixante-dix (70) bourses d'études destinées aux étudiants béninois désireux de poursuivre une formation dans les établissements publics marocains d'enseignement supérieur, au titre de l'année académique 2023-2024.

Les bénéficiaires desdites bourses sont astreints aux obligations suivantes :

✓ **Au Bénin**

Se conformer strictement aux prescriptions de la nouvelle orientation de gestion des bourses étrangères à savoir :

S'engager solidairement avec les parents à supporter pendant toute la durée de la formation, un complément de bourse de cinquante mille (50 000) francs CFA par mois à envoyer directement au bénéficiaire de la bourse et transmettre la preuve au mail du secrétariat ([secretariat.dbau@gouv.bj](mailto:secretariat.dbau@gouv.bj)) de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) après chaque opération.

✓ **Au Maroc**

- Se conformer strictement aux lois en vigueur au Maroc ;

- S'engager à souscrire à une assurance maladie dans le pays d'accueil ;
- Accepter de poursuivre les études dans la filière de formation retenue par la Partie marocaine.

## I- Conditions d'admission

### 1- Bacheliers

- Être titulaire du baccalauréat de l'année 2022 obtenu avec la mention « Très-Bien », « Bien » ou « Assez-Bien » ;
- Les élèves en classe de terminale pourront postuler sous réserve de l'obtention du baccalauréat, mais néanmoins, ils doivent réunir une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 12/20 au cours de cette année académique ;
- Être âgé de vingt-trois (23) ans au plus au 31 décembre 2023 ;
- Ne pas être boursier en cours d'étude dans les Universités Publiques du Bénin ;
- Ne pas être un boursier de l'AMCI.

### 2- Candidats aux cycles de Master et de Doctorat

- Être titulaire d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la filière demandée dans une Université publique ou un établissement agréé avec la mention Bien au moins ;
- Être titulaire du master ou d'un diplôme d'études supérieures reconnu équivalent, donnant accès à la formation demandée dans une Université publique ou un établissement agréé avec la mention Bien au moins ;
- Ne pas être boursier dans les Universités Publiques du Bénin ;
- Les candidats à ces deux cycles doivent préciser la filière et l'établissement demandés. A cet effet, ils sont invités à consulter le site web [www.enssup.gov.ma](http://www.enssup.gov.ma) ;
- Les dossiers des candidats répondant aux conditions générales sont soumis, pour attribution, aux commissions pédagogiques et scientifiques des

établissements de formation demandés. Lesquelles commissions sont seules habilitées à statuer sur l'inscription définitive des candidats.

## II- Dossier de candidature

### ➤ Bacheliers

- 1- Une (01) fiche d'inscription en ligne à télécharger sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.bj> (avant de télécharger la fiche, il faut nécessairement remplir le formulaire dédié à cet effet sur le site) ;
- 2- Un (01) formulaire de candidature (téléchargeable sur le site web de l'AMCI à travers le lien [www.amci.ma/publications](http://www.amci.ma/publications) dûment rempli ;
- 3- Deux (02) copies légalisées du diplôme ou de l'attestation de réussite au baccalauréat ou deux (02) copies légalisées du certificat de scolarité pour les candidats qui postulent sous réserve du baccalauréat ;
- 4- Deux (02) copies légalisées du relevé de notes du baccalauréat ou deux (02) copies légalisées des bulletins de notes de la classe de terminale pour les candidats qui postulent sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;
- 5- Deux (02) copies légalisées des trois (03) premières pages du passeport ou deux (02) copies légalisées de la Carte Nationale d'identité ;
- 6- L'original du casier judiciaire récent ;
- 7- Un (01) certificat médical délivré par un Médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ;
- 8- L'original du test VIH ;

- 9- Deux (02) photos d'identité récentes en couleur comportant au verso le nom, prénom et nationalité du candidat ;
- 10- L'originale de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010443115-DBSU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
- 11- Une (01) clé USB contenant la version numérique de toutes les pièces citées ci-dessus ;
- 12- Une (01) chemise dossier cartonnée à rabat de couleur jaune.

➤ **Candidats aux cycles de Master et de Doctorat**

- 1- Une (01) fiche d'inscription en ligne à télécharger sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.bj> (avant de télécharger la fiche, il faut nécessairement remplir le formulaire dédié à cet effet sur le site) ;
- 2- Un (01) formulaire de candidature (téléchargeable sur le site web de l'AMCI à travers le lien [www.amci.ma/publications](http://www.amci.ma/publications) dûment rempli ;
- 3- Deux (02) copies légalisées des diplômes ou des attestations de formation supérieure ;
- 4- Deux (02) copies légalisées des relevés de notes de toutes les années de formation ;
- 5- Deux (02) copies légalisées des trois (03) premières pages du passeport ou deux (02) copies légalisées de la Carte Nationale d'identité ;
- 6- L'original du casier judiciaire récent ;
- 7- Une (01) copie des programmes des études pour l'obtention des diplômes ;
- 8- Un (01) certificat médical délivré par un Médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ;

- 9- L'original du test VIH ;
- 10- Deux (02) photos d'identité récentes en couleur comportant au verso le nom, prénom et nationalité du candidat ;
- 11- Une (01) clé USB contenant la version numérique de toutes les pièces citées ci-dessus et la version numérique du mémoire/thèse de fin d'études/projet de thèse de doctorat ;
- 12- L'originale de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010443115-DBSU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
- 13- Une (01) chemise dossier cartonnée à rabat de couleur jaune.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au lundi 22 mai 2023 à 17 heures 00 minute.

**NB :**

- La liste des filières disponibles pour cette bourse est jointe au présent communiqué ;
- Les candidats ayant obtenu leur diplôme à l'étranger doivent joindre l'authenticité et l'équivalence du diplôme ;
- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.



**Ansèque GOMEZ COAMI**  
Secrétaire Général du Ministère



**BOURSE MAROCAINE POUR UNE FORMATION UNIVERSITAIRE  
AU TITRE DE 2023-2024**

**Liste des filières retenues**

N°	FILIERES	QUOTAS
01	Sciences Appliquées	06
02	Sciences de l'Ingénieur (classes préparatoires)	06
03	Génie Civil	04
04	Agronomie et Amélioration des Plantes	01
05	Architecture	01
06	Médecine Générale	03
07	Pharmacie	01
08	Anesthésie et Réanimation	03
09	Management Touristique	03
10	Génie Electrique et Mécanique	03
11	Génie de l'Hydraulique de l'Environnement et de la Ville	02
12	Génie Informatique	04
13	Gestion Financière et Comptable	04
14	Médiathèque et Documents Numériques	03
15	Statistiques	02
16	Hôtellerie et Restauration	02
17	Traitement et Valorisation des Produits de Pêche	03
18	Master	05
19	Doctorat	05
20	Spécialisation	10
<b>Total général</b>		<b>70</b>